

Éléments à remettre au notaire pour l'acte de constitution d'une société

Renseignements à communiquer	Pièces et documents à fournir
Identité des constituants	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes physiques : photocopie de la carte d'identité et des carnets et contrat de mariage éventuels • Personnes morales : copie des statuts ou du Moniteur contenant la constitution, identité des représentants et justification de leurs pouvoirs
Procurations	Pour les constituants qui ne pourront pas être personnellement présents, il faudra remettre une procuration établie en bonne et due forme
Plan financier	Communiquer le plan financier
Dénomination de la société	Dénomination complète, avec, éventuellement la dénomination abrégée
Siège de la société	Adresse exacte du siège social et des autres sièges d'exploitation éventuels (Attention aux lois linguistiques qui imposent une langue pour les statuts en fonction du siège)
Objet de la société	Objet précis de la société (Attention aux activités réglementées nécessitant un accès à la profession)
Durée de la société	Durée limitée ou illimitée
Capital de la société	Montant du capital <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des titres de la société • Souscription et libération du capital
Apports à la société	<ul style="list-style-type: none"> • Apports en espèces : communiquer l'attestation bancaire • Apports en nature : communiquer le rapport du réviseur d'entreprises et le rapport des fondateurs
Nature des titres	Titres nominatifs ou titres dématérialisés
Représentation de la société	Communiquer l'identité des gérants ou administrateurs
Rémunération des mandats	Le mandat des gérants ou administrateurs : gratuit ou rémunéré ? statutaire ou non ?
Assemblée générale annuelle	Date, heure et lieu de l'assemblée générale annuelle
Exercice social	Dates de l'exercice
Contrôle de la société	Si un commissaire doit être nommé, préciser son identité
Premier exercice social	Détermination du premier exercice

